

Le fauchage raisonné aux abords des routes départementales

Chaque année, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir assure le fauchage et le débroussaillage du réseau routier dont il a la charge. Essentielle pour la sécurité des automobilistes, cette opération est également menée dans un souci de respect et de préservation de l'environnement.

Trois campagnes de fauchage annuelles sont assurées par les équipes du Département, de mai à septembre. Elles consistent à couper la végétation sur le réseau routier dont Conseil départemental a la charge, soit **7 500KM DE ROUTES**, ce qui représente environ **15 000KM À FAUCHER** (2 côtés), dont des talus, des accotements et des fossés (hors agglomérations).

#1^{ÈRE} COUPE DE SÉCURITÉ

mi-avril ▶ mi-juillet
Dégagement des carrefours, des virages dangereux, des plats des accotements et des équipements de la route.

#2^{ÈME} COUPE D'ENTRETIEN

entre mi-juillet ▶ fin août
Facultative, en fonction des conditions météorologiques.

#3^{ÈME} COUPE DE DÉBROUSSAILLAGE

programmée à partir de septembre.



Les moyens humains et techniques : **109 AGENTS** et **37 ENGINs** sont dédiés aux opérations de fauchage.

QU'EST-CE QUE LE FAUCHAGE RAISONNÉ ?

Le Département applique depuis 2008 le fauchage raisonné de ses accotements routiers, conciliant la préservation des milieux naturels et la sécurité des usagers.

Le fauchage des accotements et des zones dangereuses est mené autant que nécessaire pour assurer une bonne visibilité. Il s'agit,

notamment, d'adapter les fréquences et périodes de passage, selon la saisonnalité et les conditions météorologiques.

Le fauchage raisonné consiste également à limiter la hauteur de fauche à 10 cm au-dessus du sol, une coupe en deçà étant inutile.

LE CHEPTEL EURÉLIEN



Initié en 2019, le cheptel eurélien participe au plan de fauchage raisonné de nos abords routiers.

Nos moutons d'Ouessant sont présents, au niveau de bassins de rétention d'eau notamment dunois. Ils contribuent à l'entretien annuel des espaces en herbe.

Respectueux de l'environnement, l'éco-pâturage représente une économie

d'argent et un gain de temps sur l'entretien de la végétation à l'échelle départementale. En effet, des animaux sont aussi présents en collège, espaces verts ou naturels, etc.

Une première en France : les moutons pâturent certaines zones marquées par la présence de plantes invasives (Balsamine de l'Himalaya).

